



Pays de
Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CALENDRIER DU TRI 2019

2019, l'année du mouvement sans changer de cap

Depuis cinq ans le travail de fond effectué a permis de continuer à investir dans le service déchets-environnement sans aucun impact sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). En effet pour la cinquième année consécutive elle restera stable à 15,2%.

Comme nous l'avons planifié, la déchetterie de Calvisson sera livrée au premier trimestre 2019 malgré les difficultés rencontrées inhérentes à ce type de projet. L'ouverture de cette déchetterie permettra de retrouver une activité normale sur les autres infrastructures communautaires et Villevieille en particulier.

L'année 2019 sera également l'année de l'extension du tri aux plastiques, lors des collectes du bac jaune, et de matériaux tels le placo-plâtre dans les déchetteries afin de continuer sans cesse à améliorer la valorisation et le recyclage des flux traités.

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour continuer à avancer vers une réduction significative des déchets ultimes et l'année 2018 a été l'illustration parfaite par des résultats moins optimisés sur le tri. En effet, bien distinguer les déchets recyclables dans votre bac jaune, c'est assurer leur transformation et économiser les ressources naturelles. Il faut toujours avoir à l'esprit que trier ses déchets c'est protéger notre sol, notre eau, notre planète... et donc notre santé et notre famille.

Un dernier point très positif sur la traditionnelle distribution de compost Agriculture biologique qui a connu une fois encore une réussite exceptionnelle, la relation de confiance entre la CCPS et le CIVAM Humus reste un exemple de contrat de confiance durable.



Jean-Michel Andriuzzi

Vice-président délégué à la collecte et à la valorisation des déchets ménagers
Maire de Montpezat

Vous pouvez limiter vos impacts sur l'environnement en évaluant vos besoins à l'achat.

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

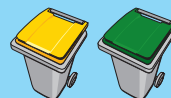
JANVIER 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
31	01 VACANCES NOUVEL AN	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	01	02	03
04	05	06	07	08	09	10

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ^{ET} CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

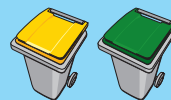
FÉVRIER 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28	29	30	31	01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23 VACANCES	24
25	26	27	28	01	02	03
04	05	06	07	08	09	10

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ST CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

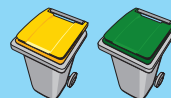
MARS 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
25 VACANCES	26	27	28	01 VACANCES	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
01	02	03	04	05	06	07

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ST CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

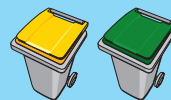
AVRIL 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20 VACANCES	21 PÂQUES
22 LUNDI DE PÂQUES	23	24	25	26	27	28
29	30	01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ST CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

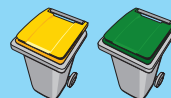
MAI 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29 VACANCES	30	01 FÊTE DU TRAVAIL	02 VACANCES	03	04	05
06	07	08 ARMISTICE	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30 ASCENSION	31 VACANCES	01	02
03	04	05	06	07	08	09

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ST CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

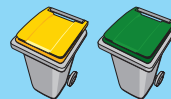
JUIN 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27	28	29	30	31	01 VACANCES	02
03	04	05	06	07	08	09 PENTECÔTE
10 LUNDI DE PENTECÔTE	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
01	02	03	04	05	06	07

Jours de collecte commune par commune

Veillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ST CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

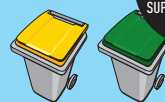
JUILLET 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
01	02	03	04	05	06 VACANCES	07
08	09	10	11	12	13	14 FÊTE NATIONALE
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



JUILLET/AOÛT
COLLECTES
SUPPLÉMENTAIRES

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	●
AUJARGUES	● ●			●		
CALVISSON		●	●		●	
CANNES ST CLAIRAN	●			● ●		
COMBAS	●			● ●		
CONGÉNIES	●	●		●		
CRESPIAN	●			● ●		
FONTANÈS			●		●	●
JUNAS	● ●			●		
LECQUES			●		●	●

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			● ●		
MONTPEZAT	●			● ●		
PARIGNARGUES			●	●		●
SAINT-CLÉMENT			●		●	●
SALINELLES			●		●	●
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		● ●	
SOMMIÈRES EXTÉR.		● ●			●	
SOUVIGNARGUES		●	●		●	
VILLEVEILLE	● ●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

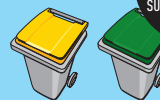
AOÛT 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29	30	31	01 VACANCES	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15 ASSOMPTION	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	01
02	03	04	05	06	07	08

Jours de collecte commune par commune

Veillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



JUILLET/AOÛT
COLLECTES
SUPPLÉMENTAIRES

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	●
AUJARGUES	● ●			●		
CALVISSON		●	●		●	
CANNES ST CLAIRAN	●			● ●		
COMBAS	●			● ●		
CONGÉNIES	●	●		●		
CRESPIAN	●			● ●		
FONTANÈS			●		●	●
JUNAS	● ●			●		
LECQUES			●		●	●

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			● ●		
MONTPEZAT	●			● ●		
PARIGNARGUES			●	●		●
SAINT-CLÉMENT			●		●	●
SALINELLES			●		●	●
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		● ●	
SOMMIÈRES EXTÉR.		● ●			●	
SOUVIGNARGUES		●	●		●	
VILLEVEILLE	● ●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

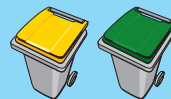
SEPTEMBRE 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
26 VACANCES	27	28	29	30	31	01 VACANCES
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	01	02	03	04	05	06

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ^{ET} CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

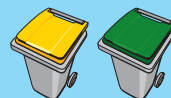
OCTOBRE 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
30	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19 VACANCES	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	01	02	03
04	05	06	07	08	09	10

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ^{ET} CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

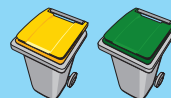
NOVEMBRE 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28	29	30	31	01 TOUSSAINT VACANCES	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11 ARMISTICE	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	01
02	03	04	05	06	07	08

Jours de collecte commune par commune

Veuillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ST CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

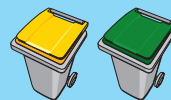
DÉCEMBRE 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
25	26	27	28	29	30	01
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21 VACANCES	22
23	24	25 NOËL	26	27	28	29
30	31	01	02	03	04	05

Jours de collecte commune par commune

Veillez sortir les bacs la veille du jour de collecte et les rentrer après la collecte.

Un doute, une question ? Contactez-nous au 04 66 80 98 40.



COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ASPÈRES			●		●	
AUJARGUES	●			●		
CALVISSON		●	●			
CANNES ^{ET} CLAIRAN	●			●		
COMBAS	●			●		
CONGÉNIES		●		●		
CRESPIAN	●			●		
FONTANÈS			●		●	
JUNAS	●			●		
LECQUES			●		●	

COMMUNE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MONTMIRAT	●			●		
MONTPEZAT	●			●		
PARIGNARGUES			●	●		
SAINT-CLÉMENT			●		●	
SALINELLES			●		●	
SOMMIÈRES CENTRE	●		●		●	●
SOMMIÈRES EXTÉR.		●			●	
SOUVIGNARGUES	●				●	
VILLEVEILLE	●			●		

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR LES PAGES 15 À 20.

Le tri sélectif

TRI



Les emballages triés sont à déposer en vrac dans le bac à couvercle jaune.



Les matières interdites : pot de yaourt, pot de crème fraîche, barquette en plastique, barquette en polystyrène, sac en plastique plein et fermé, couche-culotte, boîte de conserve contenant des restes, petit jouet en plastique, ordures ménagères (à mettre dans le bac vert), gros cartons (à déposer dans les déchetteries), verre, emballages en bois, pot de fleurs en plastique.

Emballages en plastique alimentaire



Emballages en plastique entretien



Emballages en carton



Briques alimentaires



Emballages métalliques



Les déchets ménagers

DÉCHETS
MÉNAGERS

Les déchets sont à déposer
dans des sacs uniquement.



Tous les déchets ordinaires non recyclables sont à jeter dans le bac vert.
En cas de doute, il est préférable de jeter dans la poubelle des ordures ménagères.

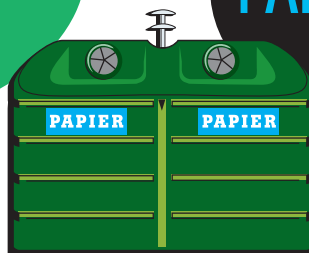


Il est interdit d'y jeter : des déchets verts, des gravats, des cartons,
des médicaments ...

Merci de vous référer en page 20, « Dépôts autorisés en déchetterie ».

Un doute, une question ?
Contactez-nous au 04 66 80 98 40.

Les colonnes papier



97 colonnes à papier sont réparties sur le territoire de la Communauté des communes. Merci de respecter les consignes de tri.

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

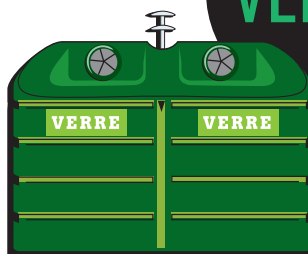


Journaux et magazines, publicités et prospectus, enveloppes et papiers, annuaires et catalogues, courriers et lettres, livres et cahiers.



Couches-culottes, papiers salis ou gras, articles d'hygiène, films plastiques enveloppant les revues.

Les colonnes verre



93 colonnes à verre sont réparties sur le territoire de la Communauté de communes. Merci de respecter les consignes de tri.

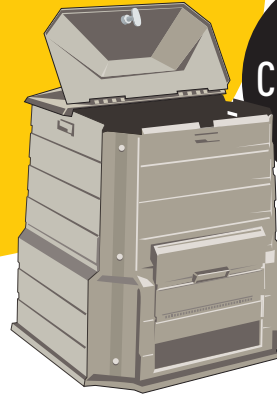


Bouteilles, bocaux.



Autres objets tels que pots de fleurs, vaisselle, faïence, porcelaine, ampoules, couvercles, bouchons,...

**Les déchets organiques
représentent 30% du poids
de nos ordures ménagères.
Pensez à les composter !**



Jardinez nature !

Fabriquez votre compost tout en faisant un geste pour l'environnement !

La fabrication de compost permet de réduire le poids de vos déchets tout en fertilisant vos jardins. Le compostage individuel consiste à mettre en bac les déchets de la cuisine et du jardin afin qu'ils se décomposent.

Sous l'action de micro-organismes et d'animaux du sol, les déchets organiques se transforment ainsi en une sorte d'humus, le compost.

Le compostage en bac reste le moyen privilégié car vos déchets sont à l'abri des intempéries et des animaux. Une fois le premier compost terminé, vous n'avez qu'à le récupérer par les trappes du bas sans toucher les parties non compostées à la surface du bac.

Déchets compostables

Les déchets de la cuisine • Epluchures de légumes ou de fruits, fruits et légumes abîmés, restes de repas (restes végétaux cuits sans graisse), coquilles d'œufs, marc de café (avec le filtre), sachets de thé ou de tisane, essuie-tout (non encre)

Les déchets du jardin • Tontes de pelouse, plantes et fleurs fanées, mauvaises herbes (sans graines), branchages de petite taille, tailles de haies, feuilles mortes, branches broyées, terreau d'un an (contenu dans les bacs à fleurs ou jardinières), cendres froides, sciures.

Bon de commande pour composteur individuel

PRÉNOM, NOM

ADRESSE, COMMUNE

TÉLÉPHONE / MAIL

Je souhaite obtenir un composteur de 400 litres. Pour cela, ma participation s'élève à 10 Euros (chèque à l'ordre du Trésor public). Un seul composteur peut être délivré par foyer.

DATE / SIGNATURE

À retourner, dûment rempli et accompagné du chèque de 10 €, à la Communauté de communes du Pays de Sommières, Service déchets ménagers, BP 52027, 30252 Sommières cedex.



Que faire avec nos déchets verts ?

Précédemment nous avons pu voir que les déchets verts entrent dans le processus de compostage avec la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les petits végétaux ... Mais que faire lorsque notre production de déchets verts devient trop importante, au printemps ou à l'automne ? Vous pouvez l'amener en déchetterie car les déchets verts y seront broyés pour ensuite être épanchés sur une terre agricole sous forme de broyat, ce qui protégera et nourrira le sol. Les particuliers ont également la possibilité de passer en déchetterie pour récupérer ce broyat et ainsi protéger le sol de leur jardin.

En effet, il faut savoir que la loi interdit le brûlage des végétaux à l'air libre (art. 84 du Règlement sanitaire départemental) car cela provoque des émanations de nombreux polluants toxiques pour l'homme et son environnement. Par exemple, le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que 13 000 km parcourus par un véhicule diesel. Ou encore que trois semaines de chauffage au bois.

Il est donc question d'amélioration de notre cadre de vie, la qualité de l'air en fait partie.





Les déchetteries intercommunales

Les deux déchetteries intercommunales de Sommières, Villevieille et la nouvelle déchetterie de Calvisson (en cours de construction) sont accessibles à tous les habitants de la Communauté de communes du Pays de Sommières, **sur présentation de la carte d'accès**.

Les déchets professionnels sont exclusivement acceptés à la déchetterie de Villevieille. Nous rappelons que les déchetteries intercommunales sont des propriétés privées de la Communauté de communes du Pays de Sommières.



L'apport volontaire est limité à 2 m³ par semaine.

L'entrée y est formellement interdite en dehors des horaires, sous peine de poursuites. La récupération des matériaux est également interdite.

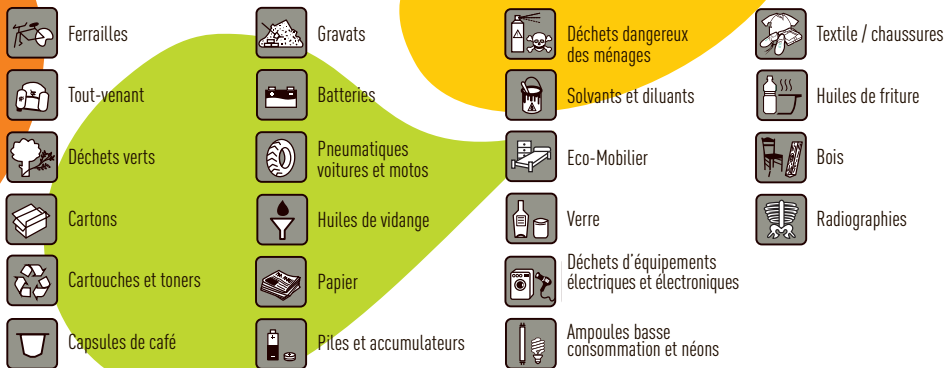
Horaires

DÉCHETTERIE		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SOMMIÈRES	MATIN	fermé	9h-12h	9h-12h	fermé	9h-12h	9h-12h
	APRÈS-MIDI	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h
VILLEVIEILLE	MATIN	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	APRÈS-MIDI	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h
CALVISSON POINT VERT	APRÈS-MIDI	13h30-17h	fermé	13h30-17h	fermé	13h30-17h	9h-12h

ATTENTION
nouveaux horaires dès l'ouverture de la déchetterie au printemps 2019

Les dépôts autorisés

L'amiante n'est pas récupérée dans les déchetteries intercommunales. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher d'entreprises spécialisées ou de la Communauté de communes au T / 04 66 80 98 40.



La filière recyclage évolue, de nouveaux gestes à adopter



Chaises



Rembourrés



Cuisine



+ meuble de salle de bain sans vasque ni robinetterie.

Literie



Meubles



Jardin



Déchets diffus spécifiques des ménages

Consignes de tri en déchetteries



Véhicules

antigel, dégivrants, refroidissement, lustres, filtres à huiles et à gazoil ...



Travaux

Peintures, vernis, lasers, enduits, colles, mastics, résines, décapants ...



Maison

déboucheurs, décapants fours, bombes insecticides, raticides, répulsifs, appâts, imperméabilisants, soude, nettoyeurs de cheminées ...



Chauffage

combustibles liquides ou recharges, allume-feu, alcool à brûler, produits de ramonage ...



Jardinage

jardinage engrais, désherbants, anti-mousses, insecticides ...



Droguerie

droguerie anti-rouille, diluants, solvants, acides, chlore, désinfectants piscine ...





Adresse

Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'activités de l'Arnède, 55 Rue des Epaulettes
BP 52027, 30252 Sommières Cedex

Accueil

T / 04 66 77 70 39
contact@ccpaysdesommieres.fr

Horaires d'ouverture

Bureaux ouverts du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

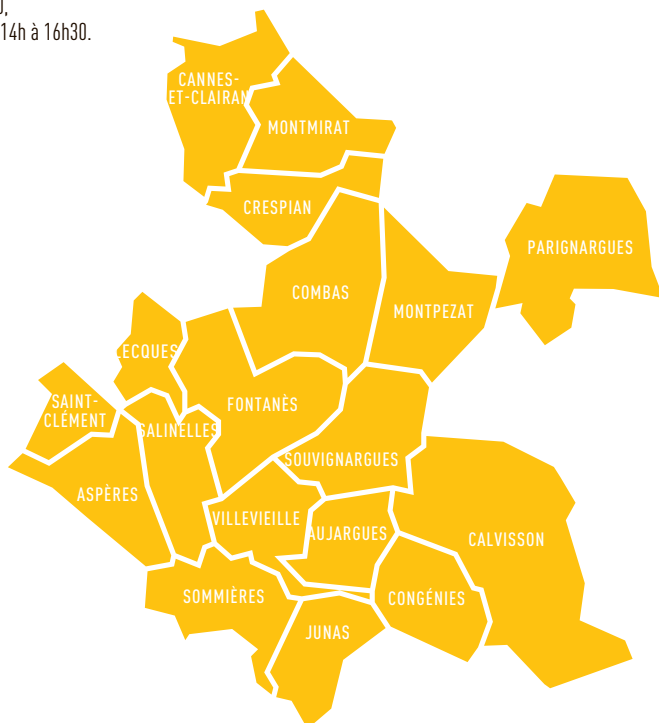
Accueil déchets ménagers

T / 04 66 80 98 40
dechets@ccpaysdesommieres.fr

Secrétariat des élus et direction

T / 04 66 77 09 70

Retrouvez toute l'actualité de
la Communauté de communes du Pays
de Sommières sur
www.ccpaysdesommieres.fr





Communauté de communes
du Pays de Sommières
Parc d'activités de l'Arnède
55 Rue des Epaulettes
BP 52027

30252 Sommières cedex

Tél 04 66 77 70 39

Fax 04 66 77 71 75

contact@ccpaysdesommieres.fr